

**INVITATION À SOUMETTRE UNE EXPRESSION D'INTÉRÊT (EDI)  
CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À LOUER  
DANS LA VILLE D'OTTAWA, ONTARIO  
DOSSIER NUMÉRO 5225-2-2017-4**

Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada (TPSGC) invite toutes les parties intéressées à lui soumettre des renseignements concernant un éventuel projet de location de locaux respectant les critères suivants:

**Section A – Éléments du bail**

- un bail d'une durée d'environ dix (10) ans, commençant le ou vers le 1 juin 2018, assorti de deux (2) options de prolongation du bail d'une (1) année chacune;
- environ 5,400 mètres carrés utilisables (m<sup>2</sup>u) pour des locaux d'entreposage contigus;
- les locaux proposés doivent être disponibles environ six (6) mois avant la date d'entrée en vigueur du bail indiquée ci-dessus de manière à ce qu'ils puissent être aménagés en vue de leur occupation;
- les locaux proposés devraient respecter ou pouvoir respecter les critères suivants:
  1. espace contigu au rez-de-chaussée;
  2. l'entrepôt doit avoir une hauteur minimale de dégagement de 5.5 mètres;
  3. Utilisation exclusive de deux (2) quais de chargement couverts pour accueillir des camions de 5 tonnes;
    - a. un (1) quai de chargement avec quai auto-nivelant;
    - b. un (1) quai de chargement au niveau du sol ayant une large porte pour le chargement, s'ouvrant vers le haut;
  4. L'espace doit être divisé par un mur de maçonnerie ou par un mur de blocs de béton;
  5. Plancher de béton scellé;
  6. Le capacité de chargement au plancher doit être de 7,18 kPa (kilopascals).
- les locaux proposés doivent se trouver dans la ville d'Ottawa (Ontario) et à l'intérieur des limites géographiques suivantes (les limites géographiques incluent les emplacements situés d'un côté ou de l'autre d'une rue):

**Ville d'Ottawa**

Au nord :       rue Walkley, boulevard St. Laurent jusqu'à l'autoroute 417;  
À l'est :         autoroute 417 jusqu'à la sortie rue Hunt Club;  
Au sud :         rue Hunt Club;  
À l'ouest :       rue Bank jusqu'à la rue Walkley.

- les locaux proposés doivent, à la date ou avant la date d'entrée en vigueur du bail, respecter toutes les exigences indiquées dans le document concernant les *normes relatives aux lieux loués* de TPSGC; vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de la personne-ressource mentionnée à la section F.

Note: TPSGC pourrait vouloir, suite à un préavis raisonnable, faire une visite ou une inspection des lieux proposés et une évaluation des menaces et des risques pourrait être nécessaire afin d'évaluer les menaces potentielles à la sécurité des lieux proposés et du public.

**Section B – Réponses**

Les parties intéressées sont invitées à soumettre leur réponse à cette EDI par écrit à l'adresse suivante:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place de Explorateurs  
191 Promenade du Portage, 4<sup>ième</sup> étage  
Gatineau (Québec)  
K1A 0S5

ou par télécopieur au: 819-420-2583

ou encore par courriel à l'adresse de la personne-ressource indiquée à la section F.

Veuillez indiquer le numéro de dossier 5225-2-2017-4 sur toute correspondance.

### **Section C – Date limite**

Puisque ceci pourrait être la seule invitation à soumettre une EDI pour ce projet potentiel de location, les propriétaires ou leurs agents sont invités à répondre au plus tard le 4 avril 2017. Toute réponse reçue après cette date limite pourrait ne pas être considérée.

### **Section D – Renseignements fournis les parties intéressées ou les agents des parties intéressées**

Les renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties devraient inclure le numéro de dossier, l'emplacement et l'adresse municipale de l'immeuble, le zonage actuel, l'endroit précis où sont situés les locaux dans l'immeuble, la superficie mesurée des locaux, les dessins architecturaux désignant l'espace proposé incluant les toilettes, et les sorties et autres éléments de design, et le type de places de stationnement (privé ou public). Ils devraient aussi comprendre les données requises sur les locaux proposés de façon à respecter les critères indiqués à la section A, ci-dessus. Toute réponse présentée à TPSGC par des agents doit être accompagnée d'une lettre d'autorisation des propriétaires du bien immobilier.

### **Section E – Exigences de sécurité**

Si cette EDI donne lieu à un futur processus d'appel d'offre, les propriétaires des locaux proposés devront posséder une attestation de sécurité valide de niveau autorisation d'accès aux sites approuvée et délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de TPSGC avant l'attribution du bail. On invite toutes les parties intéressées par ce projet potentiel de location à obtenir à l'avance cette attestation de sécurité. Pour obtenir des renseignements sur le processus d'enquête de sécurité, veuillez consulter le site Web de la DSIC de TPSGC, à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca>. Pour amorcer le processus, veuillez communiquer avec la personne-ressource dont les coordonnées figurent à la section F.

### **Section F – Renseignements supplémentaires**

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec George Brown, Conseiller principal de location, par téléphone, au 613-277-5622, ou par courriel, à [George.brown@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:George.brown@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

### **Section G – Liste des espaces disponibles**

Cette EDI est publiée afin d'inviter les parties intéressées à démontrer leur intérêt à satisfaire les besoins décrits dans cette annonce. Cette information pourrait être incluse dans une liste des espaces disponibles et utilisée lors de besoins potentiels futurs.

### **Section H – Pas un processus de sollicitation**

Notez que ceci n'est pas un appel d'offres, ni une demande de proposition, mais une recherche de la disponibilité de locaux à louer. TPSGC n'invitera pas nécessairement à soumettre des offres, ou ne louera pas nécessairement des locaux, et pourrait ne pas publier d'autres annonces afférentes à cette demande. Les informations fournies suite à cette EDI pourraient être incluses dans une liste de locaux disponibles et TPSGC pourrait émettre une invitation à soumissionner pour d'autres besoins de location selon cette information ou selon toute autre information qui pourrait venir à son attention avant l'émission d'un appel d'offres; il pourrait également lancer un appel d'offres public. TPSGC se réserve le droit de procéder à une invitation à soumettre des offres de location et à inviter seulement les parties qu'il considère comme répondant le mieux aux exigences précises liées aux opérations, à la sécurité et à la sûreté du public.